

## «L'expert-comptable optimise la stratégie de l'entreprise»

Ecrit par Didier Hugue le 26 sept, 2011 | Laisser un commentaire



**AVIS D'EXPERT.** L'ordre des experts-comptables de Bourgogne, Franche-Comté (580 cabinets comptables, 4 000 collaborateurs, 60 000 entreprises clientes) multiplie les initiatives.

Qu'il crée un club export pour former ses adhérents, négocie avec les banques un prêt à la création d'entreprise jusqu'à 30 000 € sans aucune caution ou prenne le pouls de l'économie régionale, il ne vise qu'un seul but : mieux accompagner le développement du tissu économique.

Éric Corret, membre élu de l'ordre, a souhaité nous expliquer le métier actuel d'un expert-comptable, faire taire les rumeurs d'une guéguerre aussi dérisoire qu'inutile avec les avocats et nous dresser un point de conjoncture concernant l'industrie.

**L'image poussiéreuse de l'expert-comptable rivé à ses colonnes de chiffres apparaît-elle aujourd'hui aux antipodes de votre mission ?**

Totalement, si elle a un jour existé. Établir un bilan ou présenter une situation comptable découle juste d'une technique, qu'il convient certes de parfaitement maîtriser, mais notre mission première relève avant tout du conseil. Une comptabilité est un simple outil de pilotage. Ce qui est important est ce qu'on en fait ensuite pour la rendre dynamique. Et c'est là que toute la compétence d'un expert-comptable s'exerce. Comment mieux gérer, bâtir des projets, envisager les conséquences sociales, juridiques, fiscales d'une décision, ou encore trouver les financements les plus appropriés ? Nous accompagnons par notre éclairage la stratégie des entreprises. Mieux, nous l'optimisons en faisant prendre les bonnes décisions au bon moment.

**N'y a-t-il pas un risque à ce que vous outrepassiez vos fonctions ?**

À chacun son métier ! Nous ne sommes pas des spécialistes de l'activité de nos clients et notre rôle de conseil n'excède pas certaines limites. Mais pour être ce conseil avisé, je voudrais dire -car cela ne se sait pas toujours-, que nos professionnels se forment en permanence afin de s'adapter à l'évolution de l'économie.

L'ordre des experts-comptables intègre son propre institut de formation : IRF Bourgogne-Franche-Comté. Trois équivalents temps plein y travaillent et organisent chaque année, de septembre à février, pas moins de 200 séminaires qui réunissent au total 3 000 personnes. Ici, nous abordons notamment des domaines aussi variés que le social, la fiscalité, la gestion de patrimoine, le monde agricole ou encore l'export.

Un club export des experts-comptables vient même d'être créé pour amplifier, par des conférences, l'apport des connaissances nécessaires à nos confrères dont les clients sont présents sur les marchés internationaux. À son initiative, je signale qu'un « speed export » sera organisé le 11 octobre prochain à Auxerre (Yonne) avec les conseillers du commerce extérieur.

**Où en sont les relations parfois tendues avec les avocats ?**

Vous faites allusion à une polémique qui n'a pas lieu d'être et n'existe que dans de très rares cas isolés. La réalité vécue au quotidien est tout autre, car experts-comptables et avocats sont par nature complémentaires et ont vocation à collaborer pour le bien de leurs clients. Les différents niveaux d'intervention des avocats : droit des affaires, cession d'entreprise, restructuration, négociations sociales, procédures amiables ou contentieuses..., relèvent de leur sphère propre, et nous n'y touchons pas. Tout n'est

qu'au final qu'une question de respect mutuel et de confiance réciproque, nos deux ordres y veillant scrupuleusement.

### **Pourquoi prenez-vous régulièrement le pouls de l'économie régionale en partenariat avec la CGPME ?**

Nous avons vocation à collaborer avec tout le monde, la CGPME comme d'autres syndicats patronaux. Et je tiens à préciser qu'il n'y a aucune exclusive dans nos partenariats. Celui-là nous semble aussi judicieux que pertinent car les experts-comptables, comptant parmi leur clientèle un nombre impressionnant de PME, peuvent établir une photographie quasi-instantanée de l'économie. D'ailleurs, pour le dernier baromètre, établi entre le 15 juin et le 15 juillet 2011, 62 cabinets côte-d'oriens ont répondu sur un total de 145.

### **Comment évolue la conjoncture industrielle ?**

Elle s'est améliorée par rapport à 2010, sachant que cette année de référence n'était pas bonne. L'activité progresse et les prévisions sont assez optimistes. Cette visibilité sur les carnets de commande permet une relance de l'investissement car on ne gouverne plus à vue.

Reste que les chefs d'entreprise sont inquiets, ce qui pénalise l'emploi car, ils ont déjà ajusté leur masse salariale et hésitent pour la plupart à embaucher. Les marges, déjà assez dégradées, ne se reconstituent pas sauf dans quelques secteurs très spécialisés où la demande dépasse largement l'offre. Enfin, les relations avec les établissements de crédits sont plutôt bonnes en général. Pour conclure, je dirais que cela va mieux.

Crédit photo: Ordre des experts-comptables de Bourgogne, Franche-Comté